

# Coronavirus (COVID-19)

Le 15 mars 2020

## Message aux personnes âgées

Madame,  
Monsieur,

En raison de la progression de la maladie à coronavirus COVID-19 dans le monde et de l'apparition graduelle de cas d'infection au Québec, nous souhaitons vous partager certains renseignements et certaines consignes de prévention qui prévalent en toute situation, mais tout particulièrement auprès des personnes âgées, dont certaines pourraient être plus vulnérables à cette infection.

Tout d'abord, depuis samedi le 14 mars 2020, toutes les visites dans les hôpitaux, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires (RI), les ressources de type familial (RTF) ainsi que dans les résidences privées pour âgées (RPA) sont interdites. Des exceptions s'appliquent toutefois pour des raisons humanitaires, comme dans une situation de fin de vie.

De plus, il vous est demandé, si vous êtes âgé de 70 ans et plus, de rester chez vous, autant que possible, pour une durée indéterminée, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important. Nous vous suggérons de demander l'aide de vos proches pour répondre à vos besoins pendant cette période.

Bien que les grands-parents soient souvent sollicités à titre de gardiens de dépannage pour leurs petits-enfants, nous demandons aux familles, dans le contexte actuel, de trouver des solutions alternatives qui n'impliquent pas des grands-parents qui sont âgés de plus de 70 ans ou qui sont malades.

Rappelons que des mesures de prévention et de contrôle des infections sont mises en place au sein des CHSLD, des RI-RTF et des RPA. Des mesures de prévention sont également prises par les travailleurs qui donnent des services à domicile aux aînés ou aux personnes vulnérables. Ces mesures prévoient notamment qu'aucun travailleur ne puisse se présenter dans un milieu de travail ou dans un domicile s'il présente des symptômes d'allure grippale ou s'il revient d'un voyage à l'extérieur du Canada depuis moins de 14 jours.

De plus, si vous êtes revenus d'un voyage d'un pays étranger depuis le 12 mars, un isolement volontaire de 14 jours vous est demandé et ce, peu importe votre âge. De plus, si vous présentez des symptômes d'allure grippale tels que de la toux, de la fièvre ou des difficultés respiratoires, vous devez composer, sans frais, le 1 877 644-4545.

# Coronavirus (COVID-19)



Pour en savoir davantage sur la COVID-19 et l'évolution de la situation, ou pour obtenir plus de renseignements sur les mesures préventives à adopter, nous vous invitons à consulter le site [Québec.ca](https://quebec.ca).